

N°771

31 Oct. 2017
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

La CGT dit NON à la baisse des retraites !

Suite à l'accord du 30 octobre 2015, que la CGT a combattu, les régimes ARRCO et AGIRC vont disparaître le 1er janvier 2019 pour être remplacés par un régime unique complémentaire qui servira de référence au gouvernement pour élaborer sa réforme des régimes de base et spéciaux. En gelant définitivement les ressources financières de ce nouveau régime, le Medef veut imposer la baisse généralisée des retraites qui seraient ainsi de moins 9% dans les 15 ans. Aujourd'hui les cadres sous-rémunérés ont une Garantie Minimale de 120 Points (GMP) de retraite/an.

Cette disposition disparaît au 01/01/2019.

La CGT avait demandé le passage de la GMP à 150 points, ce qui permettait à la fois d'augmenter la pension des cadres et de renflouer les caisses. Pour liquider leur retraite avant 67 ans sans pénalité, les personnes nées après le 01/01/1957 devront travailler un an de plus, sinon 10% d'abattement seront appliqués pendant 3 ans.

Toutes ces mesures sont faites pour contraindre les cadres à épargner pour leur retraite avec tous les aléas bancaires que cela comporte.

La CGT a porté 2 mesures de financement qui suffiraient pour obtenir l'équilibre des comptes du futur régime unique : Créer une contribution patronale pour l'égalité salariale Femme/Homme, avec un taux initial de 1% modulé en fonction de l'amplitude des écarts et diminuant au fur et à mesure que les inégalités se réduisent.

Soumettre, au taux de 10%, des éléments de rémunérations à cotisation patronale comme l'intéressement, la participation, l'épargne salariale, etc. Ces mesures permettraient d'empêcher la baisse des retraites et rétablirait un bon niveau de pension par rapport au salaire de fin de carrière.

TOUS en GREVE

TOUS à la MANIF

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Branche Poste

Désengagement de La Poste

Après avoir privilégié le portage de presse par le biais de sa filiale Néopress Direct, les dirigeants de La Poste envisagent de la céder à la Société Belge PPP (SPRL).

Ce projet est inadmissible. La Poste doit en effet jouer son rôle d'opérateur public de la distribution des titres imprimés d'information générale, politique ou d'opinion. Les salariés de La Poste et de Néopress Direct ont l'expérience, pour assurer une distribution matinale optimale.

L'État est constitutionnellement garant du pluralisme et de la liberté d'opinion : il doit remplir ses obligations. Nous interpellons donc La Poste et le gouvernement sur la situation des salariés de Néopress et sur l'exigence d'une distribution de la presse de qualité.

Sale temps pour les cadres du Réseau !

MCU, CDR, MC2, MRM : autant de projets que de belles promesses pour les cadres du Réseau ! Mais la situation sur le terrain est moins idyllique : suppression de postes, aucune reconnaissance pour les efforts fournis et les diplômes obtenus, aucune perspective de promotions, situations qui tardent à être régularisées, pression managériale insupportable, burn-out de plus en plus nombreux.....

Dans ce contexte, la CGT, aux côtés des cadres ne lâche rien et réaffirmera, lors de la CDSP du 9 novembre, ses propositions : management alternatif, Service Public et proximité, démocratie sociale, formation, reconnaissance des qualifications et perspectives professionnelles, recrutements et pérennisation des emplois nécessaires.

Branche Télécoms

Orange, les salariés vont choisir leurs représentants :

Du 7 au 9 novembre 2017, les salariés d'Orange vont voter pour élire leurs élus au Comité d'Établissement (CE) et leurs Délégués du Personnel (DP), qui vont les représenter auprès des directions locales et nationales. Pourquoi faut-il que la CGT soit plus forte à Orange ?

- Pour la défense des droits et garanties : la représentativité de la CGT est un enjeu majeur de ces élections.

- Pour l'amélioration des conditions de travail.

- Pour l'emploi Pour l'égalité professionnelle Femmes/Hommes.

- Pour garantir l'avenir d'Orange et de ses salariés. Ensemble décidons de notre avenir, et votons pour des candidat-e-s pleinement engagé-e-s !

500 de plus, première étape

Depuis de nombreuses années la CGT dénonce des recrutements insuffisants chez Orange par rapport aux besoins. La direction, en annonçant 500 recrutements supplémentaires, nous donne raison.

Cette annonce ne peut-être que positive mais est encore insuffisante car elle ne permet de remplacer qu'un départ sur deux. Pour autant, cela ouvre des perspectives à nos alternants, malgré une logique de sur-externalisation encore trop présente. Sur FTTH, 26000 emplois sont sous-traités, alors que cette activité est notre cœur de métier. Les gains de productivité gagnés avec le numérique doivent permettre de gagner des recrutements, une réduction du temps de travail et ainsi de soulager les salariés aujourd'hui surchargés.

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Chapeau bas !

Louis Viannet, Secrétaire Général de la Cgt de 1992 à 1999 est décédé. C'est une perte immense pour notre pays et pour notre organisation.

Connu pour sa grande ouverture d'esprit, il était porteur d'une vraie vision sur les évolutions de la société et du monde du travail, tout en restant fidèle aux valeurs émancipatrices fondatrices de la Cgt.

Jeune militant au sein des PTT à Lyon, sa pugnacité et sa proximité permanente avec ses collègues ont été vite remarquées.

Il a été de tous les combats syndicaux, en 68, en 74, puis élu Secrétaire Général de la Fédération en 1979.

Féministe, et aussi convaincu de la nécessité d'une activité spécifique cadre, sa présence à la Conférence de l'Union Fédérale des Cadres Cgt à Lyon en 2015 restera un moment fort et émouvant.

Lois Travail

Désaveu !

Le Conseil constitutionnel censure deux aspects de la loi El Khomri ! Sur le référendum d'entreprise, qui exclut les syndicats représentatifs non signataires d'un accord d'entreprise de la négociation du protocole organisant la consultation des salariés, le Conseil a considéré qu'il y avait bien une différence de traitement injustifiée et a déclaré inconstitutionnel ce point : sur les accords de compétitivité, qui permettent à l'employeur de modifier des éléments du contrat de travail du salarié (baisse de rémunération, augmentation du temps de travail... et licenciement si refus de ces modifications), le Conseil a formulé une réserve d'interprétation.

Pour « gagner plus », la mobilisation doit se poursuivre, tant dans les entreprises que dans la rue et devant les tribunaux.

Faire feu de tout bois !

Dans le cadre de la lutte contre les ordonnances Travail, la CGT n'a négligé aucune possibilité de faire entendre ses propositions alternatives. En parallèle au mouvement social qui se poursuit, la CGT a saisi le 17 octobre le Conseil d'État, chargé du contrôle des ordonnances avant leur ratification.

Nous seulement elles portent atteinte à des droits et libertés fondamentaux des salariés reconnus par la Constitution et les conventions internationales ratifiées par la France, mais elles sont aussi contestables sur des principes de droit concernant la négociation collective dans notre pays. Ces ordonnances sont porteuses de graves régressions sociales.

C'est bien parce qu'elles portent de graves régressions sociales que tous les moyens de s'y opposer doivent être mis en œuvre, les grèves et manifestations le jeudi 16 novembre prochain, ou devant les tribunaux.

International

La crise espagnole est sociale

Carles Puigdemont et sa déclaration unitaire d'indépendance de la Catalogne et le premier ministre espagnol Mariano Rajoy qui a répondu par la mise sous tutelle des séparatistes n'écourent pas les Espagnols et conduisent l'Espagne dans une impasse. Rajoy qui s'enferme dans un refus de toute discussion et Puigdemont qui accuse Madrid de tous les maux sont l'un et l'autre des conservateurs qui cherchent avant tout à faire oublier la crise sociale espagnole alors que 0,4% de la population possède la moitié de la richesse du pays. L'Union européenne quant à elle apporte son soutien à cette droite empreinte de franquisme, à un Rajoy mêlé à un énorme scandale de corruption plutôt que d'encourager le dialogue et le droit à l'autodétermination.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

AFPA, où est l'engagement de l'Etat ?

La démission du Président de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des adultes, révèle des désaccords fondamentaux sur ses choix stratégiques.

A la veille de la négociation annoncée sur la formation professionnelle, cette situation hypothèque l'avenir de la formation des actifs, des privés d'emploi et des personnes les plus démunies.

La CGT fait le choix de défendre la mutualisation des moyens et la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle face aux officines de formation lucratives. Elle exige un engagement fort de l'État pour construire un réseau de service public à partir des organismes de formation de qualité tels que l'AFPA, le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), les Greta, les CRP (Centres de Rééducation Professionnelle).

Gouvernement

La santé est publique

Depuis dix ans, les annonces des gouvernements pour lutter contre la désertification se succèdent inlassablement mais pour quel résultat ?

La situation ne s'améliore pas. Les déserts médicaux persistent et s'étendent même dans les grandes zones urbaines. Le système de la médecine libérale, avec la liberté d'installation et la rémunération à l'acte est arrivé en bout de course et ne répond ni aux besoins de la population, ni aux aspirations des jeunes médecins.

Obtenir une véritable rénovation de notre système de santé devant s'appuyer sur deux piliers : le service public et une sécurité sociale reposant sur trois principes d'universalité, d'uniformité et d'unicité, c'est le défi, que depuis des années, la CGT continue de relever !

L'alimentation est publique

Le président de la République a conclu hier le premier chantier des États Généraux de l'Alimentation. À la clé, une augmentation généralisée des prix pour les consommateurs est programmée.

En affirmant vouloir des modèles plus productifs, le président s'éloigne d'une agriculture proche des citoyens, mais rend le sourire aux grands groupes agro-alimentaires. On est loin d'une agriculture plus proche des citoyens !

L'alimentation est un élément vital pour les populations. Une véritable politique alimentaire et nutritionnelle publique doit garantir l'accès pour tous à une alimentation saine et diversifiée à des prix socialement acceptables. Les orientations proclamées par Macron n'y répondent pas. Au contraire, elles lui tournent le dos.

Égalité

Assez de blabla, du contenu !

Après le constat que le dernier accord égalité F/H (2014-2017) à Orange S.A. n'avait pas atteint ses objectifs (au vu du contenu c'était prévisible !) La direction a tenté la réécriture d'un ersatz du précédent accord. Le 23 octobre dernier, l'ensemble des organisations syndicales représentatives refusait de signer ce nouvel accord triennal. La CGT avait, entre autres, avancé des mesures concrètes pour la promotion des femmes cadres, actuellement cantonnées en Dbis. Pour que l'on étudie les parts variables managériales, par établissement secondaire, qui creusent les écarts de rémunération. Enfin, l'accord portait sur les dons de jours, sans que l'entreprise y contribue, une 1^{ère} en France! En bref, un accord dédié à la communication de la direction. La CGT demande la réouverture immédiate des négociations !